



# Conseil Citoyen

de l'Environnement, du Développement  
Durable et des Mobilités

Salle des fêtes de Decize

## Conseil Citoyen

*Benoît GOUZEAU*

*Daniel PLESSY*

*Colette BERNARD*

*Monique GUYOT*

*Philippe ROLLIN*

*Patrick BROLL*

*Julien MAILLARD*

*Jean-Michel SEGUIN*

*Yves DUSSEY*

*Alain MOREAU*

*Daniel GIRARD*

*Marie-Angèle OROBON*

soit 12 membres sur 21

## Membres excusés

*Maryline JACOB*

*Roger LOCTOR*

*Bruno LE MERRE*

## Ordre du jour

### 1. Point et échanges sur deux interventions extérieures

Le public y avait été convié comme lors du film projeté en novembre, La part des autres, suivi d'un débat. Cette fois aucun citoyen hors membres du Conseil Citoyen n'y a pris part.

> Intervention d'André GIROIT, référent local " Terre de liens ", sur le thème " Se nourrir localement et au-delà " - Durée 1h15.

**André GIROIT a axé son analyse autour du thème " La terre : les hommes qui vont y travailler et les consommateurs ". Plusieurs remarques ont étayé son argumentation :**

- En 2022, les terres agricoles disparaissent à une vitesse inquiétante : 1h à toutes les cinq minutes en France, pour faire des routes, des parkings, des champs photovoltaïques et autres formes d'artificialisation, l'équivalent d'un département par an. Cette expansion sauvage entraîne un " mitage " des terres agricoles, préjudiciable à leur mise en valeur.
- La transmission des terres agricoles de père en fils ne se fait plus comme avant. L'acquisition de terres par des néoruraux est très difficile. En conséquence, nombre de superficies agricoles ne trouvent pas preneurs. On estime la proportion à 3/5èmes de la superficie totale.
- Les agriculteurs qui s'installent sont poussés à s'agrandir toujours plus. La volonté d'expansion remonte à l'après-guerre, au plan Marshall qui a mis à mal les petites unités d'antan et s'est accompagné d'un productivisme incontrôlé qui a eu pour conséquence une hausse des coûts de production.
- Plus près de nous, nombre d'agriculteurs sont devenus des " doubles actifs ", en ayant un deuxième métier pour pouvoir vivre décemment.
- La culture de conifères, sapin de Noël ou bois d'oeuvre ( pin douglas ), se heurte à des associations de défense du patrimoine naturel du Morvan ( le Chat Sauvage, Adret Morvan ) qui dénoncent la surexploitation et les coupes rases.
- Nevers, comme d'autres villes, était entourée d'une ceinture verte de terres maraîchères fertiles. L'expansion urbaine et diverses formes d'installations sauvages, des dépôts de gravats, y ont mis fin. De la même manière, la ville de Paris était autrefois approvisionnée par la production de 1800 jardiniers-maraîchers qui ont disparu pour laisser place à un urbanisme galopant.
- Un tiers de ce qui est produit actuellement est jeté.



## Ordre du jour (suite)

André GIROIT, à partir de quelques exemples de transmission de fermes, informe des difficultés rencontrées par un jeune agriculteur pour s'installer : trouver du foncier agricole, financer l'achat d'une ferme, terres+ bâti (habitation, bâtiments agricoles, matériel, ...).

Tous ces éléments portés à la connaissance des membres du Conseil Citoyen nous amènent à nous poser plusieurs questions :

? Que devient la mission première de la terre, nourricière depuis des millénaires ?

? Quel prix sommes-nous prêts à payer pour avoir une alimentation de qualité ?

? Quels dégâts a pu causer un produit dans tout son processus, sur l'environnement ?

? Comment amener nos concitoyens à consommer autrement ?

? Que faire pour favoriser et inciter localement des installations maraîchères, des légumeries, des cuisines collectives ?

> C'est bien le rôle des élus. Les terres du Gué du Loup, réputées fertiles, car alluvionnaires, sont évoquées comme un site propice à l'installation de maraîchers.

> Le débat au cours duquel les interventions de membres du Conseil Citoyen ont été nombreuses a permis de sensibiliser les participants à la nécessité d'être vigilant et de transmettre les informations sur ces sujets.

## 2. Intervention de Charles WAHL

> Courte intervention de Charles WAHL, militant local des causes environnementales, venu présenter la séance du Conseil Citoyen du mardi 10 janvier, à 18h exceptionnellement. Elle portera sur la fresque du climat, dont l'objectif est de montrer de manière interactive l'évolution climatique et l'impact des activités humaines, sous forme de cartes, de photos. Le but est de reconstituer les liens de causes à effets, mais surtout d'amener les participants à débattre, apporter des connaissances et bien sûr, porter un message urgent auprès de leurs concitoyens.

**Durée de l'activité : 3 heures.**

*Le secrétaire de séance,  
Philippe ROLLIN*

